

Bénéficiaire d'un financement du Fonds Commun de Placement (FCP) « Insertion Emplois »

- **Qu'est-ce que le FCP Insertion Emplois ?**
- **Dans quelles conditions
bénéficiaire d'un financement ?**

- **Annexes :**

- ↳ Annexe 1 :
Documents nécessaires à l'analyse d'une demande de financement
 - ↳ Annexes 2 et 3 :
Modèles de bon de caisse et de billet à ordre
-

Pour obtenir les coordonnées du **Fonds Territorial France Active** pouvant accompagner votre projet, consultez la rubrique « **Nos Fonds Territoriaux** » à partir du menu latéral gauche, puis cliquez sur le lien « **Liste des Fonds et Fiches de présentation** » en page centrale.

Qu'est-ce que le Fonds Commun de Placement Insertion Emplois?

Un Fonds Commun de Placement est une copropriété de valeurs mobilières gérée par un professionnel pour le compte de porteurs de parts.

Des investisseurs institutionnels, des épargnants confient des fonds ou leur épargne à un gérant qui se charge de les investir, achète et vend des titres au meilleur moment.

Un FCP peut détenir jusqu'à 10 % de titres non cotés en bourse.

Le FCP Insertion Emplois a été créé en 1994 à la demande de la CFDT avec la Caisse des dépôts et consignations, les Caisses d'Épargne et France Active. La gestion financière est assurée par CDC Ixis Asset Management.

Son encours est constitué de souscriptions émanant de l'épargne salariale, caisses de retraite, mutuelles, particuliers, syndicats, comités d'entreprise, associations...

Il s'est donné pour objectif d'aider au développement de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique de personnes en difficulté, tout en assurant une performance financière.

Il est à la fois **socialement responsable et solidaire**.

↳ **90 % des fonds collectés** sont placés dans des entreprises de la zone euro cotées en bourse qui répondent aux critères d'évaluation des agences de notation sociale et environnementale ; la notation porte sur un comportement socialement responsable. Elle prend en compte la qualité de l'entreprise :

- en matière de **ressources humaines** : gestion de l'emploi et des carrières, politique de rémunération, conditions de travail, climat social, hygiène et sécurité...
- et ses relations avec la **société civile** : mécénat humanitaire et social, lutte contre l'exclusion, développement du tissu économique local...

↳ jusqu'à **10 % des fonds collectés** peuvent être investis dans des entreprises non cotées. **France Active oriente ces 10 % vers des entreprises** (sociétés commerciales ou associations) **qui créent des emplois pour des personnes en situation de précarité économique et sociale**.

L'actif net du FCP Insertion Emplois était au 28 décembre 2001 de 69,19 millions d'euros. Les engagements à cette même date auprès des entreprises d'insertion ou autres entreprises solidaires s'élevaient à 4,91 millions d'euros. Le FCP Insertion Emplois a ainsi contribué à la création ou au maintien de plus de 6 000 emplois dont 75 % pour des personnes en difficulté.

Dans quelles conditions bénéficier d'un financement « Insertion Emplois » ?

Quel est son objectif ?

L'intervention d'Insertion Emplois a pour objectif de renforcer les capitaux permanents des entreprises.

Cet apport solidaire est destiné à financer les immobilisations corporelles ou incorporelles et le besoin en fonds de roulement, liés à la création ou au développement de l'entreprise.

Qui peut en bénéficier ?

Insertion Emplois s'adresse à des **associations** et **sociétés commerciales, en création ou en développement**. Il s'agit :

- d'entreprises qui créent des emplois pour des personnes en difficulté (Structures d'Insertion par l'Activité Economique qui développent une activité marchande et autres entreprises solidaires) ;
- de sociétés de capital-risque solidaires de proximité.

Quelles sont ses caractéristiques ?

Insertion Emplois intervient dans des entreprises dont le bilan présente un niveau de fonds propres supérieur ou égal à 20 000 €.

Montant :

- 6 000 € au minimum et 320 000 € au maximum.
- le financement Insertion Emplois représente au plus 33 % des fonds propres de l'entreprise bénéficiaire après intervention d'Insertion Emplois.

Durée et remboursement :

Le financement est à échéance de 5 ans.

Le capital et les intérêts sont remboursés à terme.

Taux de rémunération :

Le taux d'intérêt est de 2 % l'an.

Forme juridique :

Le financement prend la forme d'un billet à ordre (pour les associations, les SARL et EURL) ou bon de caisse (pour les SA), émis par l'entreprise bénéficiaire.

Quels financements complémentaires peuvent être mobilisés ?

L'intervention du FCP Insertion Emplois a pour objectif de favoriser d'autres financements, en particulier de faciliter l'accès des entreprises aux crédits bancaires.

Pour un financement complémentaire, peuvent être mobilisés auprès du réseau France Active : la Société d'Investissement France Active – SIFA – (pour les sociétés commerciales en développement), un contrat d'apport (pour les associations) ou la garantie France Active sur un prêt bancaire.

Quelle est la procédure ?

- Dépôt d'une demande auprès d'un Fonds Territorial affilié au réseau France Active ou auprès de France Active en l'absence de Fonds Territorial (cf Annexe 4).
- Expertise et accompagnement financier par le Fonds Territorial.
- Décision de financement prise par un comité d'engagement mensuel.
- Mise en place du financement et suivi de l'entreprise bénéficiaire par le Fonds Territorial ou par France Active, pendant la durée du financement.



DE L'EXCLUSION À L'EMPLOI

ANNEXES

Liste des documents nécessaires à l'analyse

d'une demande de financement

FCP Insertion Emplois

Les éléments d'information **surlignés** sont indispensables à l'amorce de l'étude. Les autres informations sont à adresser au fur et à mesure de l'étude.

PROJET ET DEMANDE	
<input type="checkbox"/>	Lettre d'introduction présentant le projet, la nature de la demande et le financement demandé.
HISTORIQUE	
<input type="checkbox"/>	Etapas clés du développement de l'entreprise. Evénements récents significatifs
ACTIVITES ET MARCHES	
<input type="checkbox"/>	Description de l'activité et éléments constitutifs du chiffre d'affaires
<input type="checkbox"/>	Description du marché et de la concurrence
<input type="checkbox"/>	Description de l'organisation et des moyens de production
<input type="checkbox"/>	Localisation, environnement
EMPLOI ET INSERTION	
<input type="checkbox"/>	Organigramme
<input type="checkbox"/>	CV du ou des dirigeants
<input type="checkbox"/>	Effectif total de l'entreprise, dont personnes en insertion, effectifs passés et évolution prévue
<input type="checkbox"/>	Résultats en terme d'insertion
<input type="checkbox"/>	Détail des rémunérations
ELEMENTS FINANCIERS (HORS PREVISIONNELS) ET SOCIAUX	
<input type="checkbox"/>	Comptes de résultat et bilans détaillés des deux derniers exercices (y compris liasses fiscales)
<input type="checkbox"/>	Rapport de gestion ou rapport d'activité
<input type="checkbox"/>	Facilités bancaires (convention de découvert, escompte, Dailly)
<input type="checkbox"/>	Chiffres clés (CA, RN, capitaux propres) des filiales, participations et sociétés contrôlées
<input type="checkbox"/>	K-bis (pour les sociétés commerciales) et statuts
<input type="checkbox"/>	Ventilation du capital social ou des fonds associatifs
<input type="checkbox"/>	Composition du Conseil d'Administration et du Bureau
ELEMENTS FINANCIERS PREVISIONNELS ET JUSTIFICATIFS	
<input type="checkbox"/>	Compte de résultat prévisionnel sur trois ans
<input type="checkbox"/>	Plan de financement prévisionnel sur trois ans
<input type="checkbox"/>	Plan de trésorerie mensuel de l'année en cours
<input type="checkbox"/>	Justificatifs du plan d'affaires (carnet de commandes, lettres d'intention...)
<input type="checkbox"/>	Avis technique d'expert sur projet ou marché ou procédé (si possible)
<input type="checkbox"/>	Le programme d'investissement (devis)
<input type="checkbox"/>	Notifications (ou état des négociations) des subventions demandées et prêts bancaires
PARTENARIATS	
<input type="checkbox"/>	Partenariats institutionnel, économique et humain.

Modèle de Bon de Caisse nominatif

Nous soussignés,
Société Anonyme,
- à Conseil d'Administration*
- à Conseil de Surveillance et Directoire*,
au capital de,
dont le siège est situé,
immatriculé au RCS de,
représentée par Madame/Monsieur,
- Président du Conseil d'Administration*
- Président du Directoire*,

Emettons le présent bon de caisse nominatif dont les caractéristiques sont les suivantes :

Titulaire	CDC IXIS Asset Management Gestionnaire par délégation du FCP Insertion Emplois 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75015 Paris
Date d'émission
Montant
Durée
Date d'échéance
Taux nominal annuel	2 %
Taux nominal actuariel brut	2 %
Règlement des intérêts	Capitalisation au terme de chaque période annuelle.

Fait à le

Signature et cachet

* *Rayer la mention inutile*

Modèle de Billet à ordre

Je soussigné(e),

Madame/Monsieur
(nom, prénoms, qualité)

Représentant la société ou l'association,

dont le siège social est à,

paierai à CDC IXIS Asset Management, Gestionnaire par délégation
du FCP Insertion Emplois, 7 place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75015 Paris,
ou à son ordre,

la somme de : euros (en chiffres et en lettres)

Ledit paiement devant intervenir le :

Fait à le

Signature et cachet

NB : Pour le billet à ordre à jour fixe ou à un certain délai de date, la clause de stipulation d'intérêt est interdite. La pratique est d'incorporer le montant du calcul du taux d'intérêt (2%, l'an) dans le montant global dû par le souscripteur et mentionné sur le billet à ordre.